

**CONCOURS PROFESSIONNEL**  
**DES SOUS-OFFICIERS DES DOUANES**

**SUJET** : Rédaction sur un sujet d'ordre général

**Durée** : 03 heures

« La culture ne se transmet point et ne se résume point.  
Etre cultivé c'est en chaque ordre, remonter à la source et  
boire dans le creux de sa main, non point dans une coupe  
enchantée ».

Expliquez et commentez ces propos de Alain en vous  
appuyant sur des exemples précis.



**CONCOURS PROFESSIONNEL**  
**DES SOUS-OFFICIERS DES DOUANES**

**SUJET** : Droit

**Durée** : 02 heures

Le Conseil constitutionnel



**CONCOURS PROFESSIONNEL**  
**DES SOUS-OFFICIERS DES DOUANES**

**SUJET** : Rédaction d'un procès-verbal

**Durée** : 02 heures

Suite à une information, Modou FALL, Sylvain GAYE et Ndiogou TINE, respectivement contrôleur des douanes, Agent Breveté et préposé des douanes en service à la brigade de surveillance de Mbour, sont en embuscade sur de Golf Mbour à deux (02) heures du matin.

Ils aperçoivent quatre (04) individus en train de décharger d'une pirogue des colis pour les mettre à bord d'une camionnette.

A leur vue, les quatre individus s'enfuient et laisse sur place la camionnette et la pirogue.

Ils trouvèrent :

- dans la pirogue qui est de fabrication artisanale : trente (30) sacs de sucre en poudre pesant chacun cinquante (50) kg, vingt (20) cartons contenant chacun douze (12) boites de concentré de tomates pesant 1,5 kg l'unité, quarante (40) cartons contenant chacun dix (10) douzaines de paires de sandales en plastique ;
- dans la camionnette de marque Peugeot 504, immatriculée DK 2888 – N, vingt (20) caisses de thé pesant chacun 10 kg.

Ils rédigent un procès verbal, sachant que :

- 1) marché intérieur, le sac de sucre vaut 20 000 f, la boîte de 1,5 kg de concentré de tomate 2800 f, la paire de sandale 400 f, la caisse de thé 30 000 f ;
- 2) la pirogue et la camionnette sont estimées respectivement à 300 000 f et 1 300 000 francs.

**Document autorisé** : Code des Douanes non annoté



**CONCOURS PROFESSIONNEL**  
**DES SOUS-OFFICIERS DES DOUANES**

**SUJET** : Théorie militaire

**Durée** : 02 heures

- 1) Qu'est-ce qu'un ordre de mouvement ?
- 2) Qu'appelle t- on une aide pédagogique ?
- 3) Qu'est-ce que l'échelle d'une carte ?
- 4) Qu'est-ce qu'une ligne de mire ?
- 5) Citez les unités de réserves générales



**CONCOURS PROFESSIONNEL**  
**DES SOUS-OFFICIERS DES DOUANES**

**SUJET : REDACTION**

**Durée : 03 heures**

« Avancer en âge, c'est s'enrichir d'habitudes, se soumettre aux automatismes profitables, c'est connaître ses limites et s'y résigner. »

Commentez et discutez, à la lumière de votre expérience professionnelle, cette pensée de François MAURIAC.

( 1885-1970 )



**CONCOURS PROFESSIONNEL**  
**DES SOUS-OFFICIERS DES DOUANES**

**SUJET : THEORIE MILITAIRE**

**Durée : 02 heures**

- 01) Qu'est-ce qu'un ordre de mouvement ?
- 02) Qu'appelle t-on une aide pédagogique ?
- 03) Qu'est-ce que l'échelle d'une carte ?
- 04) Qu'est-ce qu'une ligne de mire ?
- 05) Citez le unités de réserve générales.



## **CONCOURS PROFESSIONNEL** **DES SOUS-OFFICIERS DES DOUANES**

**SUJET** : REDACTION DE PROCES-VERBAL

**Durée** : 02 heures

En service de barrage le 15 janvier 2002 à 22 heures sur la Nationale 1, votre escouade immobilise un camion transportant des marchandises. Dans la cabine il y a, en plus du chauffeur Mamadou SAMB, un apprenti Moussa TOURE et un convoyeur Alioune MBAYE.

Après l'arrêt du camion, un véhicule de tourisme vient se garer à côté et le sieur Talla MBAYE en descend et se présente comme étant le propriétaire des marchandises. Il vous propose la somme de 2 500 000 francs et vous demande en contrepartie de ne pas fouiller le camion et de le laisser continuer sa route. Vous refusez la proposition, vous procédez à la fouille du camion et vous constatez qu'il transporte des balles de tissus et des sacs de sucre en provenance de Banjul, sans documents douaniers d'accompagnement.

Vous décidez de conduire le camion au siège de votre brigade, mais le chauffeur refuse d'obtempérer. Un agent se substitue à ce dernier et conduit le camion au siège.

L'inventaire des marchandises montre que le camion contient :

- 75 balles de 600 yards chacune, de tissus synthétiques imprimés, origine CHINE, valeur CAF 300 francs le yard.
- 200 sacs de 50 kgs de sucre à 10 000 francs le sac CAF Dakar.

Rédiger le procès-verbal de saisie



**CONCOURS PROFESSIONNEL**  
**DES SOUS-OFFICIERS DES DOUANES**

**SUJET : DROIT**

**Durée : 02 heures**

La haute cour de justice

